CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E179649** **VALABLE JUSQU'AU** **22/11/2025**

ÉDITÉ LE **22/01/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2019
Forme juridique : SARL

Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VALENCIENNES 2018B00911

Siret : **844 539 270 00026**
Code NACE : 4752A
Numéro caisse de congés payés : 3062288
Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 55081626
Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 55081626

Situation fiscale et sociale : A jour au 19/07/2024

Raison sociale : **MICHAEL JOVELIN**

13 BIS ROUTE NATIONALE
59111 HORDAIN

Téléphone : 0637278304 **Fax :**
Portable : 06 37 27 83 04

Site Internet :
E-mail : jovelin.michael@orange.fr

Responsabilité légale :
JOVELIN MICHAEL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	17/11/2021
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	08/01/2025
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	11/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	08/01/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	11/12/2024
o Isolation des combles perdus	08/01/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	08/01/2025

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.